



# **CONTRAT QUINQUENNAL 2021 – 2025**

## **Actualisation des axes stratégiques**

Contact : Odile JANKOWIAK-GRATTON – Directrice générale des services  
@ : [Odile.jankowiak-gratton@univ-toulouse.fr](mailto:Odile.jankowiak-gratton@univ-toulouse.fr)

## ACTUALISATION DES AXES STRATEGIQUES POUR LE CONTRAT QUINQUENNAL DE SITE

Fort de son ancrage dans des réseaux nationaux, européens et internationaux, le site universitaire toulousain ambitionne d'être un acteur engagé des transitions sociétales, numériques et environnementales et de renforcer ainsi son rayonnement et la reconnaissance de ses forces académiques. C'est dans cette perspective que les établissements et organismes du site affirment leur volonté de construire leur identité collective : une université permettant à ses étudiants et ses personnels d'être parties prenantes d'une société en mutation. Cette ambition constitue un vecteur essentiel d'attractivité internationale pour le site toulousain, et marque son engagement dans la résolution des défis sociétaux qui s'imposent à tous dans un cadre mondialisé.

En mai 2019, lors de la rédaction des axes stratégiques annexés au rapport d'auto-évaluation pour le Haut Conseil pour l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES), les établissements et organismes du site toulousain avaient choisi de présenter l'état d'une analyse collective relative aux objectifs et méthodes à déployer pour concrétiser une trajectoire d'évolution. Ces axes constituaient donc une hypothèse de travail à débattre et préciser une fois les équipes de gouvernance stabilisées. L'étalement du renouvellement des gouvernances, encore accru par les prolongations de mandats liées à la pandémie, n'a pas permis d'engager ce travail durant l'année 2020. Il s'est donc ouvert en début d'année 2021, avec l'appui d'une mission d'accompagnement à la structuration du site confiée par la Métropole de Toulouse et la Région Occitanie à Patrick Lévy, ex Président de l'université Grenoble-Alpes. L'apport d'un regard extérieur doté d'une expérience significative susceptible d'opérer une animation des réflexions entre les acteurs locaux constitue un atout important pour la réussite de cette démarche, à laquelle la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a également manifesté son soutien dans un courrier adressé aux présidences et directions des établissements du site.

La situation de stabilité qui s'ouvre dans les instances de gouvernance des établissements du site permet désormais d'engager le travail au service de cette ambition. Les établissements et organismes du site réaffirment donc leur volonté politique partagée de renforcer leur structuration collective afin de permettre la reconnaissance du site en tant que Grande Université de Recherche. Ils souhaitent être en mesure d'identifier une forme institutionnelle adaptée avant la rédaction de la version définitive du Contrat Quinquennal de Site à l'été 2021.

Le prisme des transitions sociétales, numériques et environnementales reflète les stratégies des établissements, qui s'alignent, se complètent et se consolident à l'échelle du site. A chaque orientation stratégique sont ainsi associées des actions portées par les établissements et diffusées par l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP) à l'échelle du site, ou pilotées par l'UFTMiP pour le compte de ses membres.

Quelques précisions méthodologiques préalables à la déclinaison des axes stratégiques du contrat quinquennal de site s'imposent. En premier lieu, ces trois grandes transitions sont nécessairement interdépendantes et servent chacune la recherche, la formation et la vie étudiante. Ainsi, des actions listées dans un objectif peuvent contribuer à plusieurs transitions. A titre d'illustration, le déploiement d'une stratégie scientifique de site valorisant

l'interdisciplinarité permet de faire face à la transition sociétale car elle facilite la compréhension de problèmes scientifiques et sociétaux complexes. Mais elle alimente également les actions à déployer pour contribuer aux transitions numériques et environnementales en permettant la production de connaissances susceptibles d'influencer les pratiques dans ces domaines. En second lieu, chacune des actions listées au sein des objectifs permet de penser la subsidiarité entre les établissements/organismes et l'entité collective (actuellement UFTMiP), ainsi que la complémentarité avec les partenaires socio-économiques. Le niveau de subsidiarité sera détaillé plus précisément au moment de la rédaction du contrat.

### **Objectif 1 : Le site universitaire toulousain, acteur de la transition sociétale**

Cet axe se décline en quatre orientations stratégiques, chacune d'entre elles se concrétisant en actions ou services au bénéfice des communautés.

- **Orientation stratégique 1 : une stratégie scientifique de site valorisant l'interdisciplinarité**, socle d'un projet scientifique partagé de fort rayonnement international, en réponse aux défis scientifiques et sociétaux et permettant d'expliquer leurs enjeux au sein de la société pour favoriser l'implication citoyenne.
  - L'action prioritaire est à ce titre **l'amorçage, la mobilisation des communautés et l'accompagnement de grands projets de recherche interdisciplinaires visibles internationalement** (ex : 3IA ANITI), soit sous forme de réponse collective à des appels à projets, soit en conférant un effet levier à des projets initiés par un établissement et enrichis par des contributions de site. Cette priorité se traduira dans la stratégie collective de valorisation et d'innovation notamment grâce à un pilotage plus affirmé de la Société d'Accélération et de Transfert de Technologie (SATT) et dans la stratégie de site de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, que les projets structurants doivent alimenter.
  - Le travail sur l'interdisciplinarité doit en outre **faciliter la création par les établissements de formations transversales et interdisciplinaires, de double-cursus et de passerelles préparant aux métiers de demain**. L'UFTMiP apporte ici un soutien grâce à sa fonction de coordination – et d'encouragement des co-accréditations - et de promotion de l'offre de formation initiale, ainsi que par sa mission de coordination des services de formation tout au long de la vie. Elle assure également le déploiement de Conseils de perfectionnement sectoriels pour adapter l'offre de formation aux nouveaux besoins en matière d'emplois et garantir l'employabilité des diplômés.
- **Orientation stratégique 2 : renforcement et valorisation des actions garantissant l'inclusion sociale de tous les publics sur l'ensemble des territoires** portées par les établissements du site, dans le cadre du Schéma d'Amélioration de la Vie Etudiante et des Schémas Locaux d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation dans les villes universitaires d'équilibre.
  - Les **valeurs d'inclusion sociale et d'ouverture à tous les publics sont partagées** par l'ensemble des établissements du site qui mènent tous des actions importantes pour concrétiser cette ambition. L'UFTMiP assure ici une fonction de coordination et de partage des bonnes pratiques pour accélérer leur diffusion : Cordées de la

Réussite, Atouts pour tous pour mieux accompagner les publics en situation de handicap...

- En complément, elle assure le **portage de projets collectifs assurant la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations** : « Territoire d'innovation pédagogique – Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures » ACORDA pour contribuer par une coordination large de tous les acteurs (Région, Rectorat, associations de parents d'élèves...) au *continuum* -3/+3 ; Nouveau Coursus Universitaire « Aspie Friendly » permettant l'accompagnement des étudiants Asperger ; programme d'accueil les étudiants migrants (Dispositif Langues Accueil Migrants DILAMI), actions pour la parité dans le cadre du 3IA ANITI ; service mutualisé d'écoute pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- Orientation stratégique 3 : amélioration de la vie étudiante et de la qualité de vie au travail et dans les campus.
  - **Cette ambition sur la vie étudiante correspond à l'une des missions premières des établissements**, et notamment de ceux disposant d'un campus intégré. L'UFTMiP intervient en complément dans le cadre du Schéma d'Amélioration de la Vie Etudiante, en mobilisant l'ensemble des partenaires institutionnels autour d'enjeux prégnants : développement des mobilités douces avec les aménageurs urbains, de l'alimentation durable (circuits courts, AMAP) avec le CROUS par exemple.
  - L'UFTMiP doit également être **force de proposition pour déployer de nouveaux services aux personnels et usagers** (ex : bourse d'emplois des personnels contractuels, nouvelle Toul'box, Mouv'box pour des pays cibles prioritaires de mobilité sortante...).
- Orientation stratégique 4 : déploiement de l'innovation publique avec les établissements du site
  - **Appui de l'UFTMiP à la construction de nouvelles politiques** avec les agents et les usagers **assurant la modernisation du fonctionnement de l'administration et en accroissant l'efficience** (ex : mobilité des agents, dématérialisation, *open data*, « une information une fois ») **et au développement des services écoresponsables** (achat public durable et responsable, mobilités douces...) par la constitution de réseaux métiers favorisant l'échange et la diffusion des bonnes pratiques.
  - **Accompagnement des établissements volontaires dans le déploiement de politiques qualité et/ou dans des démarches de labellisation** (ex : Développement Durable et Responsabilité Sociétale).

## **Objectif 2 : Le site universitaire toulousain, acteur de la transition numérique au service de la diffusion des savoirs**

La transition numérique est ici entendue aussi bien comme la diffusion du numérique dans les diverses activités de nos services publics qu'en tant que facteur d'amélioration des services aux communautés. Cet axe se décline en deux orientations stratégiques.

- **Orientation stratégique 1 : déploiement d'un schéma directeur du numérique et d'une stratégie de mutualisation de services** pour le site s'appuyant sur le **Datacenter régional** d'Occitanie (DROcc).
  - L'action prioritaire pilotée par l'UFTMiP est le **développement d'infrastructures, de Systèmes d'Informations et de services interopérables, soutenables** et modernes dans le cadre du DROcc.
  - Cette action s'accompagne du **développement de services à la recherche et d'actions d'appropriation des enjeux liés aux données** : soutien du Comité exécutif pour la Science Ouverte (CéSO), déploiement d'une ingénierie scientométrique de quantification et de qualification de la production scientifique, élaboration et promotion d'un cadre éthique pour la recherche.
  - En parallèle, l'UFTMiP **contribue au déploiement d'une e-administration par la dématérialisation de ses procédures** (téléconsultations au Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Prévention de la Santé (SIMPPS), carte européenne étudiante, portail d'ouverture de services...), la contribution à l'*open data*, la mise en place de services d'information décisionnelle partagés (cartographie des Villes Universitaires d'Equilibre, données de pilotage pour la formation ou la santé étudiante...) ou le portage du projet de centre de conservation mutualisé des archives et collections documentaires. Par ses fonctions de coordination, elle encourage la diffusion des bonnes pratiques en la matière et la construction de référentiels partagés.
- **Orientation stratégique 2 : soutien à la transformation pédagogique pour l'apprentissage et l'évaluation au service de la réussite étudiante**
  - **Tous les établissements sont fortement investis dans la transformation pédagogique par le numérique** et mènent des politiques ambitieuses, notamment par un accompagnement de proximité des équipes pédagogiques. L'UFTMiP assure pour sa part une mise en réseau des conseillers pédagogiques pour s'assurer de la diffusion des innovations et propose, *via* le Service Interuniversitaire de Pédagogie (SIUP), des formations à la diversité des méthodes d'enseignement et d'évaluation par les outils numériques. En tant que porteuse du projet collectif « Hybridation des formations », elle favorise les mutualisations de logiciels et d'infrastructures et initie la construction d'une stratégie commune pour le soutien de l'innovation pédagogique.
  - **L'accompagnement des étudiants** constitue également un point d'attention partagé : les établissements instituent des dispositifs pédagogiques pour accompagner leur apprentissage en autonomie ; l'UFTMiP déploie *via* le SIMPPS et en lien avec le CROUS des dispositifs d'aide et d'accompagnement pour lutter contre l'isolement psychologique et la précarité sociale.

### **Objectif 3 : Le site universitaire toulousain, acteur de la transition environnementale**

La transition environnementale est une ardente obligation pour l'ensemble des acteurs et les acteurs académiques se doivent d'être exemplaires en l'intégrant à l'ensemble de leurs activités de service public. Cet axe se décline à son tour en deux orientations stratégiques.

- **Orientation stratégique 1 : soutien du Développement Durable en facilitant l'intégration des Objectifs de Développement Durable dans les formations et la recherche.**
  - **Cette ambition relève en premier lieu de la responsabilité des établissements**, certains étant d'ores et déjà particulièrement investis sur ce sujet. L'UFTMiP intervient pour sa part pour faciliter la diffusion et mutualiser les formations existantes pour les équipes pédagogiques, s'assurer d'une diffusion rapide des bonnes pratiques...
  - La stratégie scientifique de site doit également conduire à **encourager le développement de recherches de pointe dans le domaine du développement durable** (Ex : recherches pluridisciplinaires sur le climat et les transitions...), susceptibles de donner lieu à des projets européens et internationaux. Elle doit également alimenter le ressourcement du tissu industriel, en renforçant le lien recherche académique-industrielle par les défis clés régionaux (Hydrogène, BiodivOc, Quantique...). L'expertise scientifique ainsi produite pourra également être mobilisée en appui aux politiques environnementales des collectivités territoriales et de l'Etat.
  
- **Orientation stratégique 2 : contribution à la lutte contre le changement climatique par l'accompagnement de la rénovation énergétique et le développement de campus écoresponsables.**
  - **L'action prioritaire est constituée par l'achèvement du Plan Campus et l'intégration à l'UFTMiP du Service de Gestion et d'Exploitation (SGE)** du campus de Rangueil, qui offre l'opportunité de renforcer les démarches écoresponsables : introduction des énergies renouvelables, bilan Gaz à Effets de Serre des établissements, politique commune de recyclage des déchets et de gestion des ressources, réduction des impacts technologiques, préservation de la biodiversité... La participation à des actions de normalisation dans le domaine du développement durable sera également envisagée.
  - Une action complémentaire consiste à **accompagner le développement des Villes Universitaires d'Equilibre**, garantes de proximité, de l'équilibre territorial et d'un enseignement supérieur et de potentiels de recherche distribués.

La déclinaison de ces ambitions dans le cadre d'une subsidiarité vertueuse entre les établissements et la coordination territoriale fera du site universitaire toulousain un acteur responsable et engagé face aux transitions en cours. En assumant ainsi pleinement sa responsabilité sociétale, notre site contribuera au mieux vivre ensemble de ses personnels et usagers, garantira l'implication de l'Université dans le développement de ses territoires et renforcera son attractivité nationale et internationale. La reconnaissance académique et scientifique du pôle universitaire toulousain passe donc par l'engagement collectif de ses établissements et organismes dans la résolution des défis sociétaux contemporains.